



Semaine du 28 août 2023 au 03 septembre 2023

N° 2828



RÉFORME DES RETRAITES : QUEL IMPACT SUR VOTRE SITUATION PERSONNELLE ?

Le décret transposant à la CRPCEN les mesures liées à l'âge de la retraite et à la durée d'assurance requise prévues dans le cadre de la réforme des retraites a été publié au Journal officiel le 30 juillet dernier.

Afin de vous apporter des réponses concrètes concernant l'impact des mesures sur votre situation personnelle, notre Chambre et la CRPCEN se sont rapprochées, afin de vous proposer trois webinaires, au plus près des attentes de chacun(e) :

- Un premier webinaire destiné aux collaborateurs nés entre 1961 et 1970, qui sont donc les plus proches de la retraite et qui souhaitent connaître l'impact des mesures d'âge et les démarches à entreprendre avant de faire valoir leurs droits.
- Un second webinaire dédié aux affiliés qui ne sont pas encore en fin de carrière, afin de leur expliquer quelques généralités sur la réforme et les éclairer sur les plus-values des prestations dont ils bénéficient en tant qu'affiliés à la CRPCEN.
- Enfin, un troisième webinaire à destination des personnes en charge des aspects administratifs et des relations sociales pour l'affiliation des salariés. Il s'agira de leur expliquer les grands changements liés à la réforme et plus précisément de leur donner des indications sur les démarches d'affiliation à effectuer pour les recrutements intervenants après le 1er septembre 2023.

Je vous invite à vous inscrire dans ce Fil d'infos aux sessions animées par la CRPCEN, afin de vous permettre de trouver les réponses à vos légitimes interrogations.

Pour ma part, je vous donne rendez-vous à Caen, le **31 octobre pour la Notariat Académie**.

Vous êtes déjà plus de 1.200 inscrits ! Ne tardez pas à finaliser votre inscription pour être certain(e) de bénéficier de la formation de votre choix.

Catherine DECAEN
Présidente



Inscrire un collaborateur au fil d'infos

ACTUALITÉS



WEBINAIRE 1 : RÉFORME DES RETRAITES FUTURS RETRAITÉS

Jeudi 7 septembre de 11h30 à 12h10

Réunion Microsoft Teams

[Cliquez ici pour rejoindre la réunion](#)

ID de la réunion : 365 410 498 904

Code secret : snzRJX

[Téléchargez Teams](#)

[futurs-retraites-7-sept-0.png](#)



WEBINAIRE 2 : RÉFORME DES RETRAITES GÉNÉRALITÉS

Vendredi 8 septembre de 8h30 à 9h10

Réunion Microsoft Teams

[Cliquez ici pour rejoindre la réunion](#)

ID de la réunion : 329 944 653 056

Code secret : f9XGks

[Téléchargez Teams](#)

[generalites-8-sept.png](#)



WEBINAIRE 3 : RÉFORME DES RETRAITES AFFILIATIONS EMPLOYEURS

Mardi 12 septembre de 11h30 à 12h10

[Cliquez ici pour rejoindre la réunion](#)

ID de la réunion : 365 300 235 980

Code secret : 38d6Ci

[Téléchargez Teams](#)

[affiliation-employeurs-12-sept.png](#)



NOTARIAT ACADEMIE : PLUS DE 1200 INSCRITS EN 4 JOURS !

Certains ateliers sont déjà complets ! Alors inscrivez-vous sans attendre, [en cliquant ICI !](#)

Retrouvez ci-dessous le catalogue ainsi que la liste des ateliers encore disponibles au 1er septembre 2023.

Date limite d'inscription : mardi 12 septembre 2023

[catalogue-notariat-academie-2023-maj-010923.pdf](#)

[liste-des-ateliers-pour-lesquels-des-places-sont-encore-disponibles-0.pdf](#)



CRÉATION DE LA CHAMBRE INTERDÉPARTEMENTALE DES NOTAIRES DE LA COUR D'APPEL DE RENNES

La chambre interdépartementale des notaires de la cour d'appel de Rennes a été officiellement créée ce mercredi 23 août 2023.

Le Conseil régional et les cinq chambres départementales des Côtes-d'Armor, du Finistère, d'Ille-et-Vilaine, de Loire-Atlantique et du Morbihan disparaissent pour laisser place à une seule et même instance.

En novembre prochain, les 1 400 notaires de la cour d'appel de Rennes éliront les membres de cette nouvelle instance, dont le siège est basé à Rennes.



ACTUALITÉS DE DROIT SOCIAL

Les partenaires sociaux du notariat réunis en Commission paritaire permanente de négociation et d'interprétation ont conclu trois accords collectifs, le 13 juillet dernier.

1. [Avenant n°51 à la Convention collective relatif au plan de développement des compétences](#)

Cet avenant conclu dans le cadre de la négociation qui se poursuit depuis plusieurs mois sur la formation professionnelle, entre en vigueur ce 1er septembre.

Il modifie l'article 29.1 de la convention collective notamment sur les points suivants :

- rappel de l'obligation des employeurs en matière de formation des collaborateurs ;
- conditions de réalisation de formation hors temps de travail à encadrer dans un accord de branche spécifique à venir ;
- rappel des dispositions légales relatives à l'entretien professionnel.

2. Avenant n°52 à la Convention collective relatif aux congés pour évènements familiaux

Cet avenant qui entrera en vigueur le 1er octobre 2023, modifie la durée de certains congés pour évènements familiaux prévues par l'article 19.1 de la convention collective. Cet avenir :

- porte la durée des congés pour décès du conjoint ou du partenaire de PACS à 5 jours ouvrables (au lieu de 3 actuellement),
- crée un congé d'un 1 jour ouvrable pour le décès du père ou de la mère du partenaire de PACS,
- augmente la durée du congé pour le décès d'un grand parent, dans le cas où le parent, enfant du grand parent décédé est lui-même décédé, à 2 jours ouvrables,
- diminue la durée des congés pour :
 - mariage ou conclusion d'un PACS à 4 jours (au lieu de 6 actuellement),
 - mariage d'un enfant à 1 jour (au lieu de 2 actuellement).

• Accord de branche relatif à la lutte contre la discrimination

Après l'accord relatif à la lutte contre le harcèlement, un accord de lutte contre la discrimination dans le notariat prévoit la mise en place d'actions de prévention et d'accompagnement des victimes.

Le dispositif d'écoute téléphonique accessible gratuitement à tous les salariés du notariat est étendu aux problématiques de discrimination et peut être contacté au numéro suivant :

01 70 95 94 47.

Un tutoriel de sensibilisation aux questions de harcèlement au travail, consultable par tous, est d'ores et déjà en ligne sur le portail Real : [ici](#).



CONJONCTURE IMMOBILIÈRE

Les statistiques immobilières ont été mises à jour : données arrêtées au 31 mai 2023.

À télécharger : un export de la Conjoncture Immobilière Départementale (CID) pour chacun des trois départements de la Compagnie.

[cid-light14-2023m5.pdf](#)

[cid-light50-2023m5.pdf](#)

[cid-light61-2023m5.pdf](#)



BULLETIN DU CRIDON

Bulletins n° 14 et n° 15-16 du CRIDON de PARIS du 15 juillet et du 1er-15 août 2023.

[bulletin-20230815.pdf](#)

[bulletin-20230715.pdf](#)

[bulletin-20230715-0.pdf](#)



BON PLAN TRIP NORMAND : Le Puy du Fou

En 2023, le Puy du Fou présente un nouveau grand spectacle « Le Mime et l'Étoile ». Vous pourrez revivre les premiers pas du cinéma à la Belle Époque – un thème inédit pour le parc – en suivant un tournage de film. A travers un spectacle une nouvelle fois grandiose (120 rôles) et une scène dynamique, les arts du cirque et du mime y sont également à l'honneur.

Billetterie en vente chez Trip Normand :

Billet 1 jour non daté* Adulte : 44,10€ / Enfant (3 à 13 ans) : 30,80€

Billet 2 jours non daté* Adulte : 74,90€ / Enfant (3 à 13 ans) : 52,40€

*valable pour la saison 2023 selon [le calendrier d'ouverture](#).

CLÉS REAL

11
OCT.

25
OCT.

FORMATIONS



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie : **Actions de formation**

Septembre

12

SOCIÉTÉS AGRICOLES ET
TRANSMISSION DE
L'ENTREPRISE AGRICOLE

Octobre

10

ACHETER HORS MARIAGE :
anticipation du partage

Novembre

23

ACTUALITÉ JURIDIQUE AVEC
LES CONSULTANTS DU CRIDON
DE PARIS - EN VISIO

24

ACTUALITÉS DES
RECTIFICATIONS FISCALES EN
TVA IMMOBILIÈRE, PLUS-VALUES
PROFESSIONNELLES ET
CHANGEMENTS DE RÉGIMES
FISCAUX

Décembre

05

LES DÉCLARATIONS DE
SUCCESSION - niveau expert



Accédez à votre wishlist

CVTHÈQUE

Alternance BTS collaborateur juriste notarial

Alternance BTS collaborateur juriste notarial

Alternance BTS collaborateur juriste notarial

VIE DE LA COMPAGNIE

18
SEPT.

TRANSFERT D'OFFICE

SARL SIMEONI BLACHERE Notaires, 62 quai Alexandre III à Cherbourg-en-Cotentin transféré au 4 Boulevard de Verdun à Valognes.

AGENDA DES ÉLUS

04
SEPT.

Assemblée générale de l'association pour la communication des notaires.

Réunion de la Chambre des notaires.

06
SEPT.

Réunion des élus des instances au Conseil Supérieur
du Notariat.

SUCCESSIONS

Calvados :

GAMBIER Patricia
LUNEL DOMINIQUE
PATON BRADON
HERVIEU NEE ESNAULT
JEANNE
BEGET GERALD
BRUGNOT HERVE
BADYKA Stéphane
GROSSMANN CHRISTIAN
BLASKEVIC EMMANUEL
SEIGNEURIE, VEUVE DE
MONSIEUR JULIEN ALBERT
MODESTE JULES LEMOINE
Hélène Thérèse Augustine
Désirée
PONCET JEAN
JANNÉ Daniel
MOREL NATHALIE
LE MONNIER DE GOUVILLE
IVAN
CACHELOU Bernard
TROUDE MONIQUE
DUPREY CLAUDE
SALENT Claude
RANCIN Alice Blanche Delphine
FAUVEL Albert
DUFOUR COLETTE
KICHTA Jean-claude
CANAPLE Pierre
LELONG Jeannine
FRANCOISE Christian
SCHERPREEEL Loïc
CHARPENTIER Albert

Manche :

PERREY JEANNE
BUREAU SYLVIE
LEMIERE Fernand
LEVESQUE JULINE
MABIRE Claude
BUREAU SYLVIE
FREIDA SIMON
BOYVIN NEE SALOMEZ
PATRICIA
GIARD MAXIME
GUERIZEC NEE BATAILLE
Helene
PARENTE JOSE
HINARD JOSETTE
VIOLI Cécile
LEPELLEY-BOUET Marie-Claude
K'DUAL Paul

Orne :

JOLY DIDIER
RATS ROLAND

Autres :

GUILLOT MARIE-THERESE
MATHERN Éric Louis Jacques
LERICHE STEPHANE
MUSSIDON FREDDIE



[**Voir les fils d'infos précédents**](#)

[Se désabonner](#)